

**Solidarité  
Laique**

Éduqués aujourd'hui, plus libres demain

2016



# La Rentrée Solidaire

UN CAHIER, UN CRAYON

**avec les enfants  
du Liban**

[www.uncahier-uncrayon.org](http://www.uncahier-uncrayon.org)

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

« Rentrée solidaire 2016 » avec les enfants  
des écoles publiques du Liban

# Sommaire

## Préambule :

L'éducation, pilier du développement durable .....	3
Une nouvelle vision pour l'éducation pour 2030 .....	4

## LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION

### AU LIBAN .....

Introduction et problématique de ce dossier

### Un système scolaire reconstruit après la guerre .....

Encadré : Une journée d'école type

### L'École : un reflet de la diversité religieuse et sociale du Liban .....

- « À chacun son école » .....
- Un système éducatif caractérisé également par le bilinguisme .....
- La liberté et la diversité éducative : richesse ou facteur de discriminations ? .....

### À l'école des inégalités .....

- Le coût de la scolarité : marqueur des différences socio- économiques .....
- Des inégalités géographiques .....
- Des inégalités de genre .....
- Des exclus .....

### La question de la qualité .....

- Des enseignants peu qualifiés .....
- Des contenus d'enseignement disparates .....
- Des écoles publiques démunies .....

### Qualité et performances du système éducatif libanais ? .....

Des grands indicateurs .....

### Une éducation en situation d'urgence .....

- Panorama bref sur l'éducation mondiale en situation de crise .....
- Le Liban, pays d'accueil .....
- L'urgence syrienne .....

### POUR EN SAVOIR + .....

Ce dossier pédagogique est complémentaire du poster pour la classe « **c'est comment l'école au Liban ?** ».

Si vous désirez le recevoir : inscrivez- vous sur le blog :

<http://oxiforms.com/form.php?f=898A8A38-C57D-4B4C-873B-DB6E0CFAC390>





## L'ÉDUCATION, PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation est un facteur incontournable pour le développement durable. C'est un droit fondamental, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen et la Convention internationale des droits de l'enfant, et le fondement de l'exercice de la citoyenneté des individus.

Elle est un instrument efficace pour lutter contre les inégalités. L'éducation est au cœur des stratégies de développement et entraîne de réels progrès en termes de santé, de nutrition, d'environnement, de participation citoyenne et démocratique. Il est donc nécessaire d'encourager une éducation de qualité gratuite et accessible à toutes et tous.

Les données le confirment : (UNESCO Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015) :

- chaque année de scolarité supplémentaire fait progresser le produit intérieur brut annuel d'un pays de 0,37% ;
- une année de scolarité supplémentaire augmente les revenus d'un individu jusqu'à 10% et peut accroître ceux d'une femme de 10% à 20% ;
- chaque fois que le taux d'analphabétisme diminue de 1% l'espérance de vie augmente de 2%



Infographie du Partenariat mondial pour l'éducation : l'éducation au centre des Objectifs pour le développement durable

En 2015, au Sommet des Nations Unies, les pays se sont fixés un agenda universel, qui s'applique au niveau mondial comme national autour de 17 ODD Objectifs de Développement Durable pour réduire les inégalités, faire face au changement climatique et protéger la planète avant 2030. C'est la première fois que les agendas environnement et développement/ lutte contre la pauvreté convergent.

L'objectif 4 de développement durable est spécifiquement dédié à l'éducation et s'applique comme la feuille de route des Etats en matière d'éducation, de la petite enfance, jusqu'à l'éducation tout au long de la vie : « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité, et

promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Il se découpe lui-même en 7 cibles (ci-dessous).

Plus complet que le précédent Objectif mondial (2000-2015), l'ODD 4 marque une avancée importante. Il incarne une vision élargie de l'éducation en mettant l'accent sur l'égalité homme-femme dans l'accès à l'éducation, la gratuité de l'éducation, la notion d'éducation inclusive et le continuum éducatif de la petite enfance à l'éducation tout au long de la vie.

**EN SAVOIR PLUS** sur l'ODD 4 :

<http://www.globalgoals.org/fr/global-goals/quality-education/>

## D'ici à 2030...



Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile



Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire



Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable



Augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat



Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle



Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter



Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable



# Les enjeux de l'éducation au Liban

## Introduction et problématique de ce dossier

Depuis toujours le Liban est un pays à la population très cultivée et très lettrée. L'éducation est un pilier de réussite sociale et d'investissement des Libanais. En dépit des obstacles liés aux crises, à la guerre, les taux de scolarisation et d'alphabétisation du Liban restent très élevés au sein du Proche Orient. Cependant cette réalité éducative est beaucoup plus contrastée et le Liban connaît de fortes inégalités en matière d'éducation pour Tous.

**Pays multi confessionnel et multiculturel, la diversité et la liberté sont-elles compatibles avec l'égalité et le Droit à une éducation pour Tous ? Quid de la qualité ?**

**Aujourd'hui, le système éducatif doit faire face à la crise majeure du XXI<sup>ème</sup> siècle et à un afflux d'enfants réfugiés syriens dans les écoles, comment s'en sort l'Ecole publique ?**



# Un système scolaire reconstruit après la guerre<sup>1</sup>

Le système scolaire a été remis à plat après plus de 15 ans de guerre civile (1975-1990) sur le territoire libanais causant la mort de près de 250 000 civils, le déplacement de centaines de milliers de personnes et la destruction de nombreuses écoles...

Après l'accord de paix signé en 1989 à Taëf (Arabie Saoudite) marquant la fin de la guerre civile libanaise, le pays a connu une longue et laborieuse période de reconstruction. En 1994, un plan national de restructuration du système éducatif a établi « *l'éducation comme une priorité nationale, un impératif social, une entreprise collective globale, novatrice et diversifiée que l'État prend à sa charge* ». Les programmes scolaires ont notamment été rénovés et le système, unifié sans porter atteinte « *au patrimoine spirituel du Liban qu'il faut défendre* » et aux libertés fondamentales. En effet le Liban, en tant que République démocratique parlementaire, est fondé sur le respect des libertés publiques, la liberté d'opinion et de croyance en particulier... et la liberté de l'enseignement privé confessionnel.

« *Le droit des différentes communautés à fonder leurs propres écoles reste inaliénable tant qu'elles respectent les directives officielles dans le domaine de l'Éducation nationale.* » (Extrait du plan de restructuration du système éducatif).

Il n'existe pas de loi spécifique relative à l'éducation, c'est la Constitution libanaise (datant du 29 septembre 1990) qui sert de référence écrite pour définir les grandes orientations de l'éducation au Liban. Le plan de restructuration du système éducatif de 1994 est venu combler ce manque juridique inscrivant notamment l'éducation obligatoire de 6 à 12 ans, puis jusqu'à 15 ans.

Seul le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur est en charge de l'éducation au Liban.



© UN Photos : John Isaac.

Beyrouth détruite en 1978.



<sup>1</sup> Source principale : Données mondiales de l'éducation 2011 UNESCO : <http://www.ibe.unesco.org/sites/default/files/Lebanon.pdf>



## Organisation du système éducatif formel

- Enseignement obligatoire : **de 6 à 15 ans**  
(En France : 6-16 ans)
- Durée totale de l'enseignement obligatoire : **12 ans**

## Infographie UNESCO

Âges scolaires officiels par niveaux d'enseignement



**Préprimaire**  
3-5 ans



**Primaire**  
6-11 ans



**Secondaire**  
12-17 ans



**Supérieur**  
18-22 ans

### L'enseignement pré-primaire

Le pré- primaire est composé du « 1<sup>er</sup> jardin » et du « 2<sup>e</sup> jardin » qui peuvent être précédés d'une classe de maternelle. Cet enseignement de 4h / jour en moyenne sur 5 jours est facultatif.

### L'enseignement dit « de base »

L'enseignement fondamental se découpe sur deux cycles, le cycle primaire : de 6 à 11 ans et le cycle secondaire. L'enseignement de base obligatoire jusqu'à 15 ans s'achève par l'obtention du brevet.

### L'enseignement secondaire

Cet enseignement propose 3 ans d'études en enseignement général ou technique (après le CAP - 2 ans d'études - , l'élève passe le baccalauréat professionnel) pour les élèves de 16 à 18 ans et il se formalise par le passage du baccalauréat. Une fois le bac en poche (académique ou technique), l'élève peut s'inscrire

dans une université ou intégrer un institut technique supérieur.

### L'enseignement supérieur

Cet enseignement est similaire au système européen (licence, master, doctorat, sur la base de crédits européens ou ECTS).

Le ratio enseignant/élèves est bas au Liban, même s'il varie d'une région à l'autre et entre l'enseignement public et privé. Dans les établissements publics, il est rare que le nombre d'élèves dépasse 30, sauf dans certains établissements de Beyrouth. Dans les établissements privés, en revanche, ce nombre ne dépasse que rarement les 25 élèves par classe. D'après les chiffres de l'UNESCO datant de 2013, on estime à 14 élèves en moyenne par enseignant dans l'enseignement pré-primaire ; à 12 élèves au primaire et à 8 élèves par enseignant dans le secondaire.

## Une journée d'école type

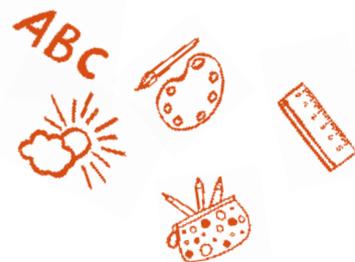
L'emploi du temps est constitué de 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, avec parfois des cours le samedi (mais cela est assez rare). Les élèves ont essentiellement cours le matin jusqu'au début de l'après-midi, de 7h30 à 14h30, avec deux pauses dans la demi-journée. Il n'y a ni cantine, ni d'activités encadrées l'après-midi dans les écoles publiques, qui de surcroît, accueillent les réfugiés. Ce système d'école en matinée n'est pas nouveau avec la crise des réfugiés venus des pays voisins, c'est un système mis en œuvre depuis 1975 avec la guerre qui permettait d'assurer la prise en charge des plus petits le matin et celle des plus grands l'après-midi. De nombreuses écoles, infrastructures ont été réquisitionnées, endommagées et mêmes détruites pendant la guerre.

Il n'y a pas d'éducation non formelle ou populaire au Liban, les activités dites péri scolaires, sont comme pour l'enseignement « privatisées » et relèvent d'initiatives confessionnelles. Ainsi l'après-midi, dans les écoles privées et payantes, certaines activités peuvent être proposées comme de l'étude, des cours de langues, des loisirs.



© Fred. Vielcanet

# L'École : un reflet de la diversité religieuse et sociale du Liban



## À chacun son école

Article 9 de la Constitution : « *la liberté de la conscience est absolue* » ; « *l'État, en rendant hommage au Très-Haut, garantit également aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux.* »

Au Liban l'éducation est guidée par un principe majeur : la **liberté scolaire**, reconnue dans la première Constitution libanaise, celle de 1943. Elle garantit la protection des différentes communautés du pays (article 9 de la Constitution) et les autorise ainsi à ouvrir leurs propres écoles (article 10 : il reconnaît notamment le droit de fonder et de gérer des écoles privées aux organismes religieux). Cette diversité religieuse et scolaire, et **cette réalité de l'enseignement privé est inscrite dans la Constitution du pays et est donc consubstantielle de l'identité politique du Liban.**

Cette réalité ne date pas de la Constitution mais de bien avant dans l'Histoire du pays : déjà sous l'empire Ottoman les Libanais étaient autorisés à créer leurs propres écoles, principe qui est resté ancré dans les mœurs depuis. Les communautés chrétiennes ont été les premières à entrer dans « l'enseignement moderne » avec les écoles missionnaires catholiques et protestantes au cours du XXe siècle.

**Aujourd'hui L'Etat libanais reconnaît officiellement dix-huit communautés religieuses (les derniers à avoir été reconnus sont les Coptes en 1992), chacune ayant un droit privé spécifique.**

Parmi les chrétiens, les maronites<sup>2</sup> sont les plus nombreux.

Il y a des musulmans chiites et sunnites ainsi que d'autres minorités religieuses comme les druzes (5 à 7 % de la population libanaise) et les juifs (0,5 %).

Reflet de cette diversité sociale et religieuse, plus d'une dizaine d'Écoles privées dominent la scène éducative libanaise :

- Les écoles catholiques
- les écoles orthodoxes
- les écoles protestantes
- les écoles sunnites,
- les écoles chiites
- les écoles druzes
- les écoles juives
- les écoles privées laïques
- les écoles privées françaises

Cette liste est non exhaustive et le « **découpage** » du paysage éducatif est plus complexe qu'un découpage simplement religieux, il dépend aussi des localisations géographiques : **chaque région, parfois chaque quartier du Liban a une dominance confessionnelle que l'école de facto reproduit en fonction de son emplacement.** Une illustration de cette complexité : environ 23% des élèves des écoles chrétiennes sont des musulmans.

Le secteur public de l'enseignement lui, n'est apparu que très tardivement après l'indépendance, et a eu de grandes difficultés à rattraper son retard et à s'imposer auprès des familles, par rapport aux écoles privées.

Les écoles publiques gérées par le Ministère de l'Éducation Nationale, représentent la moitié des écoles du pays mais, malgré leur dénomination d'écoles publiques, elles sont également hétérogènes selon leur localisation géographique, qui renvoie à des inégalités sociales notamment entre villes, et campagnes. Le niveau du public étant faible, les classes moyennes et supérieures le délaissent.

<sup>2</sup> Le druzisme est une religion secrète et initiatique dont les membres s'affirment comme musulmans, mais ne sont pas toujours reconnus comme tels par les musulmans eux-mêmes. Quant aux maronites, ce sont des chrétiens catholiques d'Orient, faisant allégeance à l'Église catholique et romaine, mais ayant obtenu de conserver leur langue liturgique, le syriaque jusqu'à naguère, l'arabe aujourd'hui.

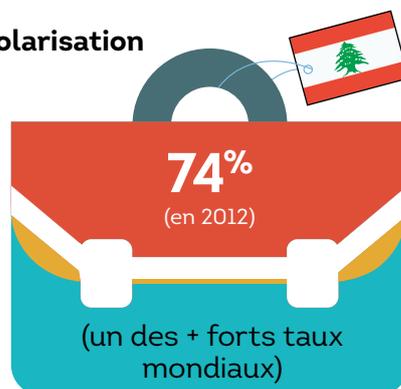
## Taux de scolarisation par secteur en 2012 - 2013 (Source : CRDP) :



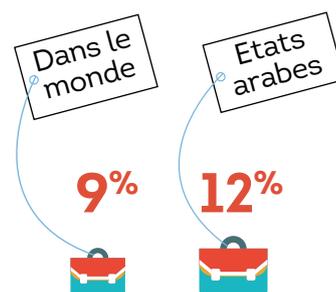
Près de 70 % du système éducatif libanais est privé (contre 8 % en France).

## Part du privé dans l'effectif total de scolarisation

(Chiffres UNESCO rapport mondial de suivi de l'éducation 2015)



A titre de comparaison :



## Un système éducatif caractérisé également par le bilinguisme

Pays pluriconfessionnel, il s'agit aussi de conserver sa spécificité et sa fierté de pays pluriculturel, et cette ouverture à l'autre passe par la maîtrise des langues étrangères, aussi le système scolaire est bilingue dès les premières classes.

L'arabe est la langue officielle (*un groupe de dialectes appelé syro-libano-palestinien*), mais l'enseignement bilingue français s'est généralisé notamment lors de l'essor des écoles missionnaires chrétiennes. Il débute dès le préscolaire et s'étend progressivement aux disciplines scientifiques. Les principales langues d'enseignement au primaire aux côtés de l'arabe sont le français (68 %) et l'anglais (32 %), même si progressivement des écoles francophones passent au système anglophone. Au secondaire, ces pourcentages s'inversent. Dans le cycle supérieur, le français occupe toujours une place majoritaire. Dans le public, 82% des établissements bilingues sont arabo-francophones, contre 74% dans le privé (Source IFADEM).



© SL-TWT

<sup>3</sup> Écoles privées qui bénéficient d'une aide financière de l'État dans le but de garantir le principe de liberté scolaire.

<sup>4</sup> Écoles ouvertes et financées par les Nations Unies, destinées aux réfugiés palestiniens uniquement : ceux installés au Liban depuis 1948 et ceux qui ont été contraints de fuir la Syrie à cause du conflit.

**La réalité du bilinguisme est toute relative** : le système public n'ayant pas les moyens de recruter des enseignants maîtrisant les langues étrangères, les familles les plus défavorisées ne peuvent soutenir l'apprentissage de ces langues (les parents eux-mêmes les maîtrisant peu ou pas)...

On peut s'interroger aussi sur ce bilinguisme ou trilinguisme : **a-t-il pour objectif de favoriser une réelle diversité culturelle ou à reproduire des déterminismes sociaux ?** En effet, il vient surtout renforcer les « différences de classes », et est un argument premier pour les établissements privés misant sur l'excellence pour recruter leurs étudiants. Les écoles secondaires privées, y compris les lycées franco-libanais, ont pour objectif de faire accéder leurs élèves à un niveau linguistique qui leur permettra ensuite de poursuivre une scolarité supérieure dans les universités françaises ou américaines, dont l'Université américaine de Beyrouth.



© Fred. Vielcanet

## La liberté et la diversité éducative : richesse ou facteur de discriminations ?

**Ce pays multiconfessionnel est de plus en plus marqué par le communautarisme.** L'École comme lieu et projet de cohésion sociale n'a jamais vu le jour, celle-ci, comme par le passé, reste très hétérogène et divisée selon les confessions.

Pourtant à la lecture de la Constitution sur la liberté d'enseignement », apparaît clairement le rôle de garant que doit jouer l'Etat afin que cette liberté ne soit pas contraire à l'Etat et à ses prescriptions générales en matière d'éducation : *« L'enseignement est libre tant qu'il ne trouble pas l'ordre public, n'enfreint pas la morale et ne lèse pas la dignité des religions et des sectes. Il ne sera porté aucune atteinte au droit des communautés [sous-entendu les communautés religieuses] d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur l'instruction publique édictées par l'État. »*

En 1989, également, le Liban avait exprimé lors de la signature marquant la fin de la guerre civile (l'accord de Taëf), son souhait de se servir de l'éducation comme outil de renforcement de la cohésion nationale. **L'Etat a renoncé et a laissé la main aux communautés au nom de la liberté, et non pas au nom de l'unité nationale.** Ce souhait impliquait notamment la création des

mêmes outils pédagogiques pour tous, dont un livre d'Histoire aux contenus communs. Ce projet a été très controversé car aucune communauté n'a réussi à se mettre d'accord sur la façon de raconter les 15 années de guerre. Ceci explique pourquoi les manuels d'Histoire ne traitent pas l'Histoire du Liban après 1975 !

Les communautés fonctionnent comme des associations et gèrent le quotidien et les services sociaux des Libanais. Pour beaucoup de Libanais, la religion, l'appartenance à une communauté prime sur le sentiment d'appartenance nationale.

Depuis une décennie, la mixité confessionnelle et culturelle tend à s'atrophier : à titre d'exemple, au lieu de se mélanger, les musulmans surtout présents dans le public ont, à partir des années 1990 commencé à créer leurs propres écoles privées. Et les chrétiens, alors davantage présents dans le privé sont restés dans le privé.

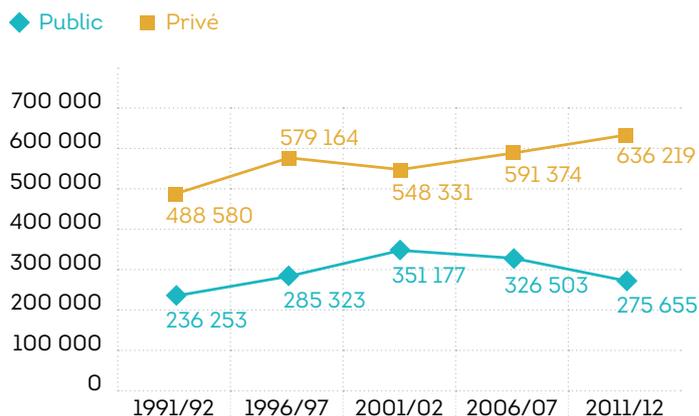
Globalement, on observe au cours du temps, un abandon de l'enseignement public au profit de l'enseignement privé : **en 2000 - 2001, le taux de scolarisation dans le public était de 39 % contre 30, 2 % en 2011 - 2012.** La baisse progressive des effectifs dans le public se manifeste à tous les niveaux et dans toutes les régions du pays.

Ce graphique de Adnan El Amine (professeur de l'association libanaise pour les études sur l'éducation, consultant pour l'UNESCO) illustre « le déclin de l'enseignement public au Liban » depuis les années 2000.

L'École pourtant levier le plus efficace pour l'apprentissage de l'altérité, de la tolérance et de la paix, n'est au Liban que le reflet d'une société communautaire et morcelée où la liberté prime sur toutes les autres valeurs et en particulier sur l'égalité.

L'École publique, seule, tant bien que mal assure un certain vivre ensemble car elle accueille des enfants de toutes confessions, mais plus encore, elle accueille surtout les « plus pauvres » et aujourd'hui la moitié des enfants déplacés... Elle reste le seul outil pour les enfants les plus défavorisés d'espérer à un avenir meilleur.

© Adnan El Amine, « Déclin de l'enseignement public au Liban », séminaire Ifpo, 19/02/2013



© Fred. Vielcanet



4567



2+2



# À l'école des inégalités

## Le coût de la scolarité : marqueur des différences socio-économiques

Au-delà du facteur religieux ou communautaire, l'école libanaise divise voire discrimine car l'accès à une éducation de qualité dépend largement de l'origine sociale, du revenu des familles. « C'est un système d'éducation à la carte » : les meilleures écoles que sont les écoles privées ont des frais de scolarité élevés.

Beaucoup de familles libanaises recherchent dans l'enseignement privé un certain « prestige » lui-même entretenu par les écoles qui « recrutent », et parfois exigent une « cooptation » ou qu'un membre de la famille ait déjà fréquenté telle/ cette école dans le passé.

Pas suffisamment dotées par l'État, les écoles publiques souffrent d'une image de mauvaise qualité et accueillent les familles les plus modestes, certains diront « les laissés pour compte », car elles sont gratuites (des systèmes de bourses existent pour les plus démunis).

Pour les familles libanaises, la scolarité de leurs enfants est essentielle et cela quel que soit leur milieu social : l'éducation arrive en tête de leur budget. Certaines familles n'hésitent pas à consacrer près de 45 % de leurs revenus aux études de leurs enfants. Payer pour scolariser ses enfants est une pratique courante au Liban où les principaux « bailleurs » de l'éducation sont les familles et les communautés, notamment pour payer les frais d'inscription ou encore la rémunération des enseignants. Cette pratique d'« acheter l'excellence » selon ses moyens encourage la **privatisation de l'éducation**.

Avec la crise économique, certaines familles retirent à regret leurs enfants (notamment à partir du secondaire) de l'enseignement privé car il est trop onéreux « en dépit de la fierté sociale qu'elles en tiraient ».

## CHIFFRES DONNÉS À TITRE INDICATIF :

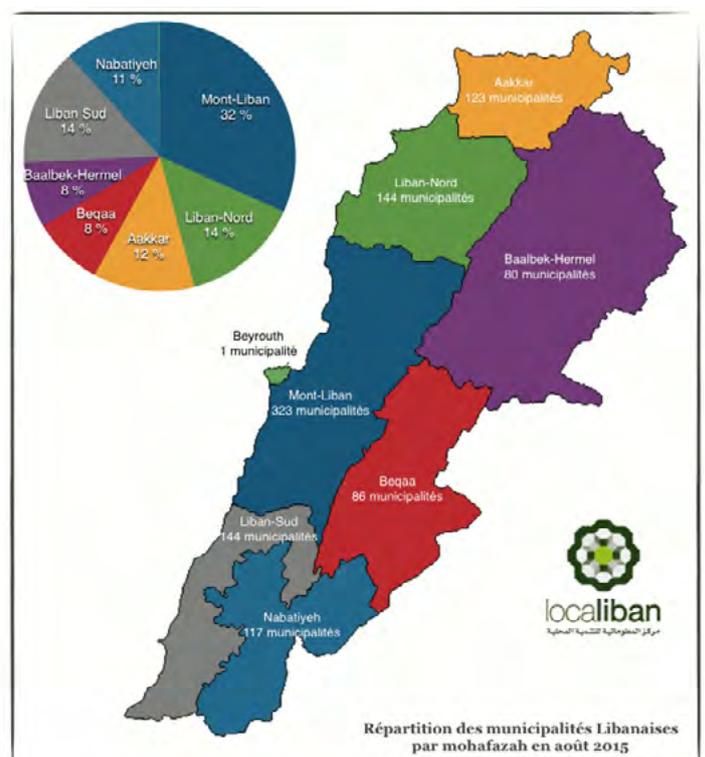
- **Accès à l'école publique** : 53 €/ an
- **Au privé subventionné** : 890 € / an
- **Au privé payant** : en moyenne 13 000 €/ an (les frais de scolarité varient énormément d'une école à une autre). Ces écoles restent cependant inabordables pour de nombreuses familles.

À ces chiffres, s'ajoutent les dépenses ordinaires d'équipement (fournitures, etc.) et liées à la scolarisation (transports, cantines, etc.).

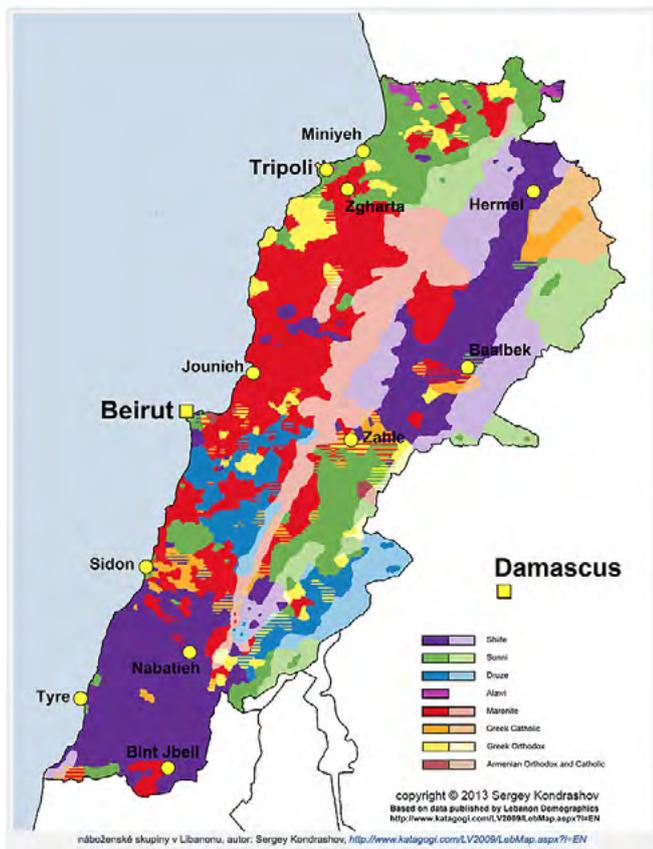
A titre de comparaison : le salaire moyen libanais : en 2012, 766 \$ = 700 €/ mois (Banque mondiale)

## Des inégalités géographiques

Les « régions » libanaises ou « mouhafadha » en arabe (subdivision territoriale) (*par Localiban*)



## La présence des confessions sur le territoire libanais (Par Sergey Kondrashov –CC BY-SA 3.0)



En effet, « la sélection » s'opère non seulement à partir du revenu des familles mais aussi de la région dans laquelle se trouvent les élèves.

- **Le territoire se découpe en fonction des communautés religieuses** : chaque région du Liban a une dominance confessionnelle que l'école de facto reproduit en fonction de son emplacement.
- La scolarisation et l'accès aux établissements, notamment les universités, sont supérieurs **dans les territoires plus urbanisés** où se concentrent aussi les populations les plus favorisées.

À titre d'exemple et concernant les taux de scolarisation des 15-29 ans :

- Beyrouth : 79,4 % (qui concentre le plus d'établissements secondaires et supérieurs)
- Mont Liban : 76,9 %
- Nord : 61,4 %

On constate également, pour les mêmes raisons, que le taux d'encadrement dans le public est beaucoup plus faible dans les régions les plus reculées et les plus pauvres du pays.

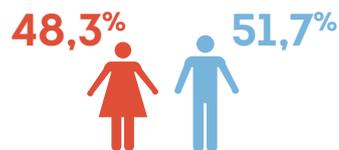
Le secteur privé se concentre à Beyrouth et sur le littoral du Mont Liban, les régions les plus favorisées.



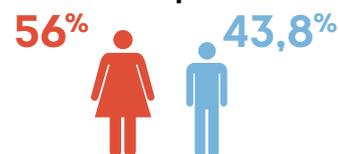
## Des inégalités de genre

Au niveau de la sélection par le genre, les filles sont davantage scolarisées et abandonnent globalement moins l'école que les garçons. À titre d'exemple, en 2013 - 2014, selon le CRDP et concernant la scolarisation des **filles** en comparaison à celle des **garçons** :

### Primaire public :



### Secondaire public :



On constate cependant que les parents préfèrent envoyer leurs garçons, plutôt que leurs filles, dans les écoles privées - expliquant ainsi pourquoi on peut observer la tendance inverse dans l'enseignement privé. **Il y a dans les familles « une vraie stratégie qui favorise les garçons ».**

Les jeunes filles libanaises et les femmes en général ont un statut juridique différent de celui des hommes. Le Liban tente d'inverser la tendance en octroyant de nouveaux droits aux femmes, cependant il n'y a aucun moyen de contrôler si ces droits sont effectivement respectés ou pas.

Un exemple de discrimination faite aux femmes : la mère ne peut pas transmettre sa nationalité à son enfant, l'enfant prend automatiquement et uniquement celle de son père.

Les mariages précoces et forcés concernent encore beaucoup de jeunes filles : entre 2000 et 2009, plus de 10 % des jeunes femmes libanaises ont déclaré avoir été mariées avant l'âge de 18 ans. Encore aujourd'hui, le consentement du père suffit pour qu'une jeune fille qui a atteint la puberté puisse être mariée.

De plus, des stéréotypes sur l'éducation et les filles sont aussi encore véhiculés dans les manuels scolaires.



© Fred. Vielcanet

© Solidarité Laïque

## Des exclus

### Nombre d'enfants non scolarisés :



### Nombre d'adolescents non scolarisés :



Au-delà des enfants déplacés, réfugiés syriens, palestiniens (Cf. ci-dessous), exclus du système formel de l'éducation libanais, d'autres enfants en sont exclus, notamment les enfants en situation de handicap.

A Saïda, le centre éducatif pour enfants en situation de handicap de l'Association TWT, partenaire de Solidarité Laïque et de cette rentrée solidaire, propose toute l'année des activités éducatives et festives pour les enfants.



**La pauvreté** de certaines familles prive des enfants de leur Droit à l'éducation :

- Environ 30 % de la population libanaise vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>5</sup>
- Il existe dans le pays de grandes disparités de revenus : 95 % des biens appartiennent à seulement 5 % de la population !
- **près d'un enfant libanais sur 10 est contraint de travailler pour aider sa famille à s'en sortir !**

Ce sont surtout les jeunes garçons qui travaillent, ce qui explique notamment le taux de scolarisation légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons à partir du secondaire. Ils sont surtout employés pour des travaux agricoles, de métallurgie ou de menuiserie. Les conditions de travail y sont déplorables et ce pour un salaire excessivement bas. Pourtant, le Liban est signataire de la Convention sur le Travail des Enfants élaborée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), cependant les moyens mis en œuvre pour contrôler cela sont insuffisants...

## La question de la qualité

**À l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de l'éducation est un objectif crucial** des politiques des politiques éducatives pour les 15 prochaines années. Pendant des décennies, les Etats ont surtout mis sur l'accès au détriment de la prise en compte globale du système et notamment dans la mise en œuvre de politiques visant l'amélioration de la qualité de l'éducation. En conséquence, selon l'UNESCO, on estime à 250 millions dans le monde le nombre d'enfants qui n'atteignent pas la 4e année d'enseignement ou l'atteignent sans avoir acquis les compétences de base en lecture, écriture et calcul.

Les obstacles à la qualité de l'éducation sont multiples : pénurie de manuels scolaires de qualité, déficit d'enseignants qualifiés, lacunes des programmes d'enseignement et infrastructures insuffisamment développées. Les mauvaises conditions d'apprentissage privent les populations les plus démunies d'une éducation de qualité et mettent en péril leur avenir. Des facteurs tels que la pauvreté et les inégalités extrêmes augmentent les risques, pour les enfants, de ne pas acquérir ces compétences de base. Le fait de vivre dans une zone rurale ou isolée constituent également un obstacle à l'apprentissage.

<sup>5</sup> Le rapport du PNUD «La pauvreté croissante et la distribution des revenus au Liban» montre que 28,5 % de la population est en-dessous du seuil supérieur de pauvreté indiquant un grand déséquilibre dans la distribution géographique de la pauvreté concentrée dans les zones rurales et dans la périphérie des villes principales.

**Au Liban, l'École publique** serait de moins bonne qualité si on se fie aux résultats scolaires, qui ne suffisent pas à rendre compte de l'apport de l'éducation, au-delà des seuls savoirs disciplinaires et des apprentissages didactiques.

L'enseignement public souffre d'une mauvaise réputation accusant plus d'abandons ce qui creuse les inégalités scolaires : les élèves les moins aisés sont aussi ceux qui réussissent le moins. Globalement ils ont des notes 10 % moins bonnes que les élèves issus de l'enseignement privé. Et dans les zones reculées, les résultats sont encore moins bons (inégalité régionale).

### Pourquoi ?

**L'État investit peu dans l'éducation :** il n'y investit que 2,57 % de son PIB (Source : UNESCO, 2013), loin du 4 % minimum recommandé par les Nations Unies. (Contre 5,3 % en France)

### Dépenses publiques totales d'éducation en % PNB en 2012

Liban	2.2%
Monde	5.5% (// France +5.3%)
Pays en développement	4.7%
États arabes	non communiqué

À savoir qu'une partie de la dotation de l'État va aux écoles privées, toujours dans l'esprit constitutionnel de protéger la liberté d'enseignement.

De plus, le secteur public finance indirectement le privé : principalement à travers les primes de scolarité perçues par les fonctionnaires de l'État et les employés du secteur public qui enseignent dans le privé.

### Des enseignants peu qualifiés

Selon des études (John Hattie, Visible Learning), les enseignants constituent le facteur qui a le plus d'impact sur l'apprentissage des enfants.

Si nous voulons que chaque enfant et chaque adulte puisse développer son potentiel grâce à l'éducation, il faut veiller à ce qu'il soit accompagné par un enseignant ou un éducateur qualifié. Il est donc important que cet enseignant soit formé et qualifié et puisse avoir de bonnes conditions de travail pour transmettre son savoir.



© SL-TWT

La qualité se mesure le plus souvent à travers les enseignants et notamment à travers leur formation, leur statut, leur rémunération, leurs conditions d'enseignement... qui ont un impact sur leurs compétences et leurs capacités à transmettre des apprentissages et sur leur motivation. Pourtant, dans un tiers des pays du monde, moins de 75% des enseignants ont été formés selon les normes nationales (Institut de statistiques de l'UNESCO).

**En investissant peu dans les ressources humaines enseignantes, le Liban fait un choix qui se reflète dans la qualité de l'éducation et les résultats scolaires.**

Après la guerre civile (1975 - 1990), le Liban a connu une réelle difficulté à recruter des enseignants qualifiés, de nombreux contractuels ont ainsi été recrutés pour pallier le manque d'enseignants dans les écoles. Une vague de contractuels a été titularisée sans que tous n'aient eu besoin de passer les concours. Aujourd'hui, les titulaires représentent 71 % des enseignants et les contractuels, 29 %. Selon le CRDP (Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques) libanais, 45 % des enseignants au Liban n'ont aucun diplôme universitaire.

Les Nations Unies ne disposent pas de chiffres sur cet item pour le Liban (cela signifie qu'il ne déclare donc pas ces chiffres).

Concernant la question des salaires et des statuts, la grille de classification des enseignants, qui détermine le niveau des salaires, est très inégalitaire, ne prenant en compte ni le niveau de diplôme exigé, ni les missions réelles. Le métier d'enseignant est peu valorisé dans la société libanaise. Et les salaires sont assez bas, nombreux enseignants cumulant plusieurs heures sur

plusieurs établissements pour arrondir leur salaire.

Les revendications salariales semblent être les mêmes dans le public comme dans le privé. Et les écoles privées entretiendraient une certaine pression sur leurs enseignants, comme le cadre est moins formalisé et dépend des directions.

« *Le salaire des enseignantes et enseignants n'a jamais été indexé sur le coût de la vie, contrairement à ce qui leur avait été promis il y a deux ans. Le salaire de départ est à présent inférieur au salaire minimum national fixé à 450 \$ (400 €) et les enseignants qualifiés quittent la profession.* » déclarait en 2015 pour la Journée mondiale des Enseignants le Président du Teachers Syndicate of Lebanon (Syndicat des enseignants libanais).

Pour toutes ces raisons, le système public peine à recruter de jeunes enseignants diplômés.

Par ailleurs, les écoles des zones les plus reculées du pays souffrent d'un manque important d'enseignants, ces derniers ayant la possibilité d'enseigner où ils veulent et non là où le besoin est criant.

## Des contenus d'enseignement disparates

De plus, la qualité de l'enseignement n'est pas contrôlée et les contenus enseignés ne sont pas unifiés au niveau national. Ils varient selon le bon vouloir de chaque enseignant et ses compétences- renforçant ainsi les inégalités en matière d'éducation entre les élèves libanais. Par exemple, les élèves du public sont défavorisés lors du passage des examens nationaux car les matières scientifiques sont enseignées en français et en anglais<sup>6</sup> et les enseignants du public sont moins bien qualifiés ou ont été peu ou pas formés aux langues étrangères.

## Des écoles publiques démunies

Toutes les écoles ne bénéficient pas non plus d'un même accès à un équipement de qualité. Les ressources matérielles (laboratoires, bibliothèques, et ordinateurs) manquent dans les écoles publiques.

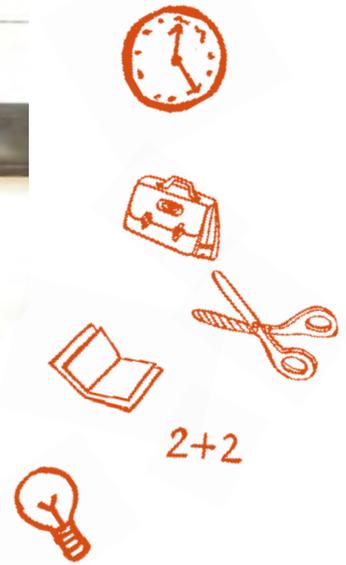
Il y a une grande variation entre les infrastructures scolaires : un grand nombre de bâtiments sont loués et ne remplissent pas les conditions requises pour des bâtiments scolaires, un cinquième requiert réhabilitation et rénovation.



<sup>6</sup> Les autres matières telles que l'Histoire / Géographie, l'Education civique et l'Arabe sont enseignées en arabe.



Jour de la fête de  
l'indépendance  
(22 novembre)  
dans une école.



## Qualité et performances du système éducatif libanais ?

Le Liban est un pays qui affiche de bons taux de scolarisation et des résultats satisfaisants aux regards des indicateurs Education Pour Tous de l'UNESCO comme la parité dans l'éducation. L'alphabétisation des adultes y est élevée, comparativement aux autres pays de la région.

### Cf. quelques grands indicateurs, ci-contre.

Présenté souvent comme l'un des États « les plus éduqués du monde arabe », il enregistre paradoxalement un taux de chômage des jeunes très élevé, 42% pour les 20-29 ans, significatif d'une défaillance dans la protection, l'éducation et l'émancipation de sa jeunesse mais aussi le peu de débouchés sur le marché du travail.

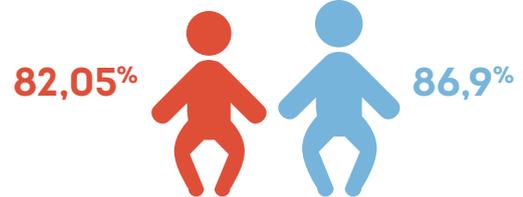
### Quelques grands indicateurs :

Données UNESCO, 2014<sup>7</sup>.

#### Des taux de scolarisation élevés :

##### Pré-primaire :

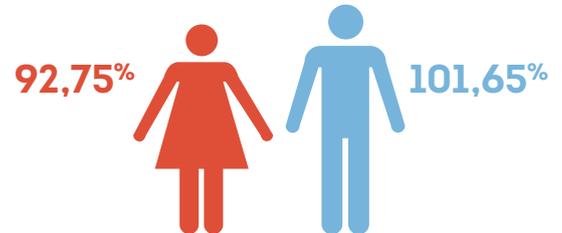
Taux brut de scolarisation (2013) : **84,49 %**



##### Primaire :

Taux brut de scolarisation (2013) : **97,15 %**

Ce taux a augmenté entre 2006 et 2010 puis a baissé entre 2011 et 2013.



##### Secondaire :

Taux brut de scolarisation (2013) : **68,2 %**



<sup>7</sup> Plus de chiffres et de données sur le site statistique de l'UNESCO <http://www.uis.unesco.org/DataCentre/Pages/country-profile.aspx?code=LBN&regioncode=40525&SPSLanguage=FR>

### Taux de passage dans le secondaire (2012) :



### Taux brut de diplômés (2011)



### Taux d'alphabétisation



Le taux d'alphabétisation est élevé chez les 15-24 ans et diminue plus l'âge est avancé (taux d'alphabétisation faible chez les plus de 65 ans). La tendance actuelle est à la progression du taux d'alphabétisation surtout chez les filles dont le taux dépasse celui des garçons.

### Espérance de vie scolaire (2013) :



En effet, comment bâtir une citoyenneté libanaise qui dépasse les réflexes communautaires, comment promouvoir durablement le vivre ensemble avec un système éducatif si fragmenté entre confessions, privé/ public, écoles « pour les pauvres », « pour les riches », diversité contre égalité ?

**Malgré ces indicateurs globalement satisfaisants**, et un classement en tête dans les pays à résultats « moyens » à la 64<sup>ème</sup> place selon l'Indice de développement de l'Éducation (IDE 2012 de l'Unesco) sur 113 pays classés, **le système scolaire très fragmenté perpétue dans le temps une éducation à deux vitesses :**

→ Un système maintenant des familles défavorisées, socialement, économiquement ou territorialement dans un cycle de « pauvreté éducative », avec peu de perspectives d'avenir :

*« Des écoles qui sont le reflet des foyers de privation dans lesquels l'élève arrive à peine à acquérir un diplôme, sans que sa formation soit acceptable ; cet élève est dans une large mesure scolarisé à l'école publique qui demeure le parent pauvre de l'éducation au Liban, le lieu où les familles qui n'ont pas les moyens d'offrir le privé envoient leurs enfants. Nous retrouvons cet élève dans des écoles privées défavorisées ou très commerciales. »*

Environ 20% des élèves, abandonnent l'école avant la fin du cycle secondaire et n'ont pas acquis les compétences de base pour s'insérer dans la vie active.

→ Un système misant sur le privé avec « des îlots de qualité ou d'excellence qui réussissent leur triple mission éducative, celle d'instruire, de qualifier et de socialiser » et même d'exporter leurs étudiants très qualifiés, trilingues à l'étranger.

Propos de Salim Daccache s.j., ancien recteur du Collège Notre-Dame de Jamhour, Doyen de la Faculté des sciences religieuses.



© UN Photos : Mark Garten

2+2



Une école pour les réfugiés syriens



## Une éducation en situation d'urgence

### Panorama bref sur l'éducation mondiale en situation de crise

Pour des millions d'enfants dans le monde affectés par les désastres et les crises, le droit à l'éducation reste une promesse non tenue: les enfants en zone de conflits ou post conflits représentent **la moitié des exclus de l'éducation de par le monde**.

En 2015, 34 millions d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés dans les pays touchés par un conflit (UNESCO)<sup>8</sup>. Selon l'INEE (Inter agency for Education in Emergencies), les familles demeurent en moyenne 17 ans dans un camp de réfugiés ou de personnes déplacées internes (PDI).

Lorsque les conflits atteignent les populations civiles, les effets sur les enfants et les systèmes éducatifs sont immédiats, en détruisant les infrastructures scolaires, affectant la scolarité d'enfants et déplaçant les familles d'élèves et les éducateurs mais aussi en aggravant l'insécurité et la paupérisation des familles.

En 2014, moins de 2% de l'aide humanitaire ont été consacrés à l'éducation à l'échelle globale.

On estime à 2,3 milliards de dollars le montant annuel nécessaire pour scolariser les enfants dans les pays en conflit – soit un montant dix fois supérieur à la part de l'aide humanitaire actuellement consacrée à l'éducation.

Aujourd'hui, la « crise des réfugiés et des migrants » associée aux conflits en Syrie et dans tout le Moyen-Orient suscite l'attention de la communauté internationale, notamment sur la nécessité de trouver des solutions pour le financement de l'éducation dans les situations d'urgence, notamment en cas de conflit prolongé.

### Le Liban, pays d'accueil

**Le Liban est une terre d'accueil**, déjà pour **des milliers de réfugiés palestiniens** depuis le conflit israélo arabe de 1948 et qui a généré la création de l'UNRWA office de secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans les pays du Proche orient. Le nombre de Palestiniens vivant au Liban reste incertain aujourd'hui. Ceux reconnus par l'UNRWA vivent dans 12 camps

<sup>8</sup> En savoir plus : Rapport mondial de suivi de l'éducation pour Tous, UNESCO 2015 <http://fr.unesco.org/gem-report/#sthash.dH9twuT3.dpbs> + <https://efareport.wordpress.com/>

(+200 000 personnes) qui fonctionnent comme des cités à part entière avec des services sociaux de base, dont des écoles, mais dans des conditions difficiles (densité, extrême pauvreté) et cet « enfermement ». Une dizaine de camps non « officiels » existent abritant jusqu'à des milliers de réfugiés sans statut reconnu par l'UNRWA, parfois en situation irrégulière. Les restrictions à l'emploi des palestiniens ont été partiellement levées en 2005, mais il y a encore une large conquête pour obtenir leur accès aux droits humains et aux droits économiques, sociaux (par ex : ils sont interdits d'accéder à la priorité depuis une loi de 2001) et culturels ; pire encore pour les réfugiés palestiniens sans papiers.



© Fred. Vielcanet



L567

## L'urgence syrienne

Les conflits armés sévissent depuis près de 5 ans en Syrie, obligeant 9 millions de personnes à fuir leur ville ou leur région, devenues trop dangereuses depuis le début de la guerre.

En Syrie après cinq années de conflit, 18% des écoles sont entièrement détruites, 4 millions d'enfants sont sortis du système scolaire et on estime à 60 le nombre d'écoles ayant été la cible d'attaques pour la seule année 2014 (UNICEF).

On estime à 6,5 millions le nombre d'habitants déplacés à l'intérieur du pays et à 2,5 millions le nombre de réfugiés à l'extérieur des frontières syriennes, dont 1 million d'enfants.

**Le Liban compte un réfugié pour cinq habitants, soit la plus grande concentration de réfugiés dans le monde.**



Carte de l'UNHCR (le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies) indiquant la présence des réfugiés syriens sur le territoire libanais en 2015



© UN photos : Mark Garten



Réfugiés syriens au Liban

Là où le système éducatif est déjà saturé, des milliers d'enfants arrivent chaque jour plus nombreux. Sur les quelque 340 000 Syriens en âge d'obligation scolaire, moins de la moitié fréquentent les écoles publiques libanaises et des écoles informelles à l'initiative d'ONG, dans des camps. (Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, HCR).

Mais l'autre moitié, notamment les adolescents, est privée de toute scolarisation ou formation, ce qui a pour effet d'augmenter les chiffres des exclus de l'éducation, enfants comme adolescents.

**Malgré le sous-investissement dont souffre l'enseignement public, c'est aussi le secteur qui accueille le plus grand nombre de réfugiés :**

**2009 - 2010** (avant la crise syrienne) :  
entre 20 000 et 25 000 enfants syriens  
scolarisés au Liban

**2012 - 2013** : 37 000

**2013 - 2014** : 83 000

### Nombre d'enfants non scolarisés :

En 2013 : 53 930 **34 523**  **19 407** 

En 2012 : 45 102  
(**30 002** - **15 100**)

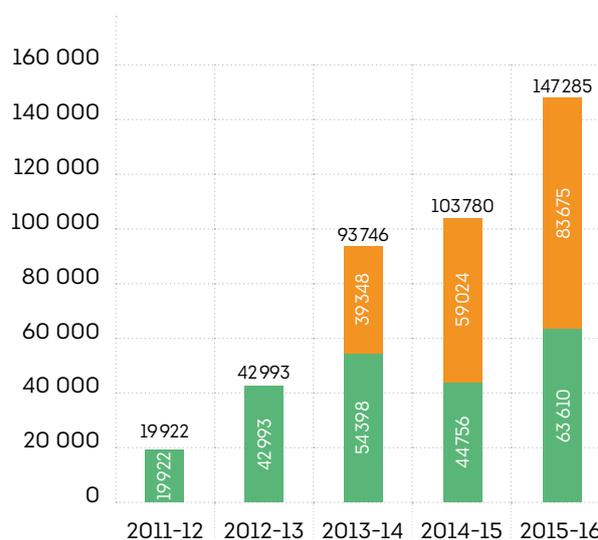
### Nombre d'adolescents non scolarisés :

En 2012 : 62 519 **35 278**  **27 241** 

### Nombre d'élèves non libanais dans les écoles publiques entre la 1<sup>ère</sup> et la 9<sup>ème</sup> année d'enseignement

 Nombre d'élèves non libanais inscrits aux **cours de l'après-midi**  
(de la 1<sup>ère</sup> à la 9<sup>ème</sup> année de scolarité)

 Nombre d'élèves non libanais inscrits aux **cours du matin**  
(de la 1<sup>ère</sup> à la 9<sup>ème</sup> année de scolarité)



Sur la base de données et d'estimations fournies entre autres par le ministre libanais de l'Éducation.

L'État libanais à partir de 2013 a fait preuve d'une responsabilité **exemplaire** pour accueillir ces enfants déplacés et a aménagé le système éducatif en introduisant une journée à double rotation : les enfants syriens entament une journée d'école après celle des Libanais qui se termine en milieu d'après-midi. Les horaires sont alors condensés, le rythme y est soutenu. Malgré cela, leur droit à l'éducation, même en situation de crise, est garanti. Ces réfugiés ont plus de chance par l'éducation de pouvoir par l'éducation dépasser les tensions psychosociales liées à la guerre et retrouver le chemin de l'espoir...

## Les principes de l'éducation en situation de crise : « l'école protège, stabilise, prévient »

L'éducation est primordiale pour le retour à la paix, le processus de reconstruction d'un pays. On considère maintenant qu'il est crucial d'inclure l'éducation dans la planification et la mise en œuvre des interventions humanitaires. En effet, le retour à l'école même en situation de crise ou de post crise permet un retour à une forme de « normalisation » pour les enfants et permet de les protéger, physiquement, psychologiquement et socialement (notamment contre les trafics, l'exploitation économique, l'enrôlement forcé...). Elle donne un cadre stable, une structure et de l'espoir pour et dans l'avenir.

Faire en sorte que les enfants retrouvent le chemin de l'école, pendant ou après une crise, leur assure une protection qui a fait ses preuves : l'école est un lieu d'apprentissage sûr qui permet aussi de repérer les plus gravement touchés, en particulier les plus jeunes ; de leur donner un cadre stable et rassurant, de libérer la parole, et de leur venir en aide.

« Le droit d'accéder à l'éducation, y compris aux loisirs, doit être garanti même dans les situations de crises. Dans les situations d'urgence, qu'elles soient dues à l'homme ou aux éléments naturels, l'éducation présente de nombreux intérêts. Elle joue un rôle essentiel dans la normalisation de la situation de l'enfant et réduit au minimum les tensions psychosociales subies lorsque les situations d'urgence ont pour effet de déstabiliser de façon soudaine et violente la famille immédiate et l'environnement social de l'enfant. Elle est essentielle pour aider les enfants à faire face à l'avenir avec une confiance et une efficacité accrues. » **Recommandations de l'UNICEF/ UNESCO.**

**EN SAVOIR PLUS :** sur l'Education en situation d'urgence Cf. le réseau international spécialisé de l'INEE <http://www.ineesite.org/fr/education-en-situations-urgence>

Ce système de rotation a considérablement élargi l'accès aux services de l'éducation, scolarisant plus de moitié des réfugiés, tout en préservant une certaine stabilité pour les populations libanaises d'accueil.

Remarqué sur la scène internationale pour ses efforts de scolarisation en situation de crise, le ministère libanais de l'Éducation a ouvert un programme de financement baptisé *Reaching All Children With Education* destiné à recueillir l'aide de la communauté internationale (par l'intermédiaire de la Banque mondiale) et soutenir l'éducation des réfugiés syriens. Cette aide commence à arriver (notamment suite à l'appel de la conférence *Supporting Syria and the Region* « Aidons la Syrie et sa région » qui s'est tenue en février 2016 à Londres) et déséquilibre le système public déjà défavorisé en soutenant et équipant les classes de réfugiés.



Cette situation d'éducation « en urgence » est donc très fragile : les capacités d'accueil, malgré la double rotation, sont dépassées, et près de 37 000 enfants syriens sont sur liste d'attente pour pouvoir s'inscrire à l'école au Liban.

Ces exclus de l'éducation, traumatisés par 5 années de crise humanitaire, sont en situation de forte vulnérabilité. À cela s'ajoute le fait que de nombreux enseignants titulaires libanais refusent d'avoir des heures supplémentaires. La pénurie d'enseignants est alors importante notamment parce que l'État refuse d'employer des contractuels qui seront trop nombreux, une fois la crise syrienne passée, à vouloir être titularisés. Par ailleurs, l'enseignement est effectué en français et en anglais rendant ainsi difficile le suivi des cours par les élèves syriens qui ont appris en arabe dans leur pays, essentiellement scolarisés dans le cycle primaire, mais peu dans le cycle secondaire (quel avenir pour ces adolescents ?) ou pré-scolaire, ce dernier étant pourtant essentiel pour la protection de l'enfant et son bon développement.

37 000 enfants sont sur liste d'attente mais combien d'autres n'en ont même pas fait la demande ? Certains parents préfèrent attendre d'être transférés dans un autre pays pour inscrire leurs enfants dans une école. En attendant et pour subvenir aux besoins de la famille, ces enfants sont sollicités pour travailler ou mendier. Le travail des enfants se développe : dans les rues de Beyrouth, les enfants cirent les chaussures, vendent des roses ou des mouchoirs. D'autres œuvrent dans la construction, le commerce ou l'agriculture, en particulier dans la plaine de la Bekaa. D'autres se retrouvent dans des réseaux de prostitution ou sont enrôlés comme enfants soldats.



4567



2+2

Des réfugiés syriens dans le camp de la Bekaa (à l'Est du Liban)

© UN Photos : Mark Garten



# Pour en savoir +

## Sur les enjeux de l'éducation au Liban

Maïssam Nimer, « **Liban : "misère" de l'école publique** », Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient (Hypotheses.org), 2013.

<http://ifpo.hypotheses.org/4871>

Association libanaise pour les études sur l'éducation. Site en anglais.

<http://www.laes.org/?lang=en>

## Données globales

Fiche Liban site des Nations Unies : données principales (en anglais)

<http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crname=Lebanon>

Présentation du Liban, site du Ministère des Affaires étrangères Français (en français) : intéressant, questions de politique intérieure et questions onusiennes

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/liban/presentation-du-liban/>

Population, économie, données chiffrée »s site de la CIA etc. (en anglais)

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/le.html#People>

Sur les communes, le développement local

<http://www.localiban.org/> Site portail

## Des vidéos sur le Liban, l'éducation, les enfants

Nous vous proposons pour vos cours ou animations ces vidéos relatives à notre sujet (l'éducation, la jeunesse, le quotidien au Liban), courtes et adaptées à des enfants ou des jeunes (Cf. indications).

### Portraits d'enfants libanais

#### Pour tous : primaire, collègue

- **Jo- Esther** : Le Liban vu par une enfant de 10 ans, Jo Esther, scolarisée en 7ème année dans un collège privé de Beyrouth. Elle nous parle sans détour de ce qu'elle aime dans son pays, ce qu'elle aime moins, de l'école... Vidéo de 4 min. Arte Journal Junior.

<http://info.arte.tv/fr/arte-journal-junior-15-juin-2014>

- **Mohamed** : il vit à Tripoli, au Liban et .... il est le champion du monde de calcul mental dans la catégorie des moins de 11 ans ! Il nous parle de sa vie, de l'école, ... Vidéo de 4 min. Arte Journal Junior.

<http://info.arte.tv/fr/il-ton-age-mohamed-au-liban>

## L'école pour les réfugiés syriens au Liban

Pour tous : primaire, collègue

- **La rentrée pour les enfants syriens au Liban :**

ARTE Journal JUNIOR. 2014. 2 min15. Octobre 2014 au Liban, c'est la rentrée, également pour les enfants réfugiés syriens : ici l'école « portable » - initiative d'ONG- vient à eux dans le camp...

<http://info.arte.tv/fr/arte-journal-junior-9-novembre>

- **Pour les enfants syriens réfugiés au Liban, l'école de l'exil :**

Reportage de l'AFP en français sur les enfants syriens réfugiés qui investissent les classes des enfants libanais après leurs cours. Des professeurs, eux aussi réfugiés, leur enseignent le programme scolaire syrien. A Tripoli. Source : AFP (2012). VOSTFR. 1 min28

<https://www.youtube.com/watch?v=ACT5R2Fnw5Q>

- **Les enfants réfugiés syriens sont accueillis dans les écoles publiques :**

Court reportage de France 24 sur l'accueil d'enfants syriens dans les écoles publiques du Liban. Accueil possible grâce aux autorités, au soutien d'ONG et des Nations Unies (Unicef). 2015. 2 minutes.

<http://www.france24.com/fr/20151005-video-liban-refugies-syriens-ecole-education-ong-unicef-syrie-enfants>

- **Et pour les étudiants syriens ? « Jeunes étudiants en exil – Chloé au Liban » :**

Reportage autour d'étudiants (études supérieures) syriens réfugiés au Liban. Ils présentent leurs difficultés et leurs incertitudes face à l'avenir. Source : Les Hauts- Parleurs (« Première chaîne web et mobile de jeunes reporters francophones [...] partout dans le monde », coproduction TV5MONDE) VOSTFR. 2 min 56. 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=M5gheKL0ggI>

## D'autres réfugiés : les réfugiés palestiniens au Liban

*Les réfugiés palestiniens attendent l'heure du retour et s'entassent dans des camps au Liban depuis des décennies voire plusieurs générations (depuis 1948). Ils sont plus de 500 000.*

- **« Vents d'espoir sur Boujr El Chamali » un court métrage de Solidarité Laïque** sur la jeunesse du camp de réfugiés palestiniens de Boujr El Chamali (Sud Liban) 15 min. 2006.

Réalisé en 2006 par Solidarité Laïque dans le cadre de son programme au Liban avec l'appui de notre partenaire TWT et la ligue de l'enseignement, ce film est toujours d'actualité, au regard des conditions qui ne sont pas beaucoup améliorées pour les réfugiés palestiniens du Liban. On y suit notamment les jeunes musiciens de Guirab, qui participeront au Festival inter celtique de Lorient en 2006 et 2007, sortants pour la première fois, pour certains de ce camp. « Vents d'espoir sur Boujr El Chamali » : car si pour des jeunes occidentaux, apprendre à jouer d'un instrument avec rigueur et passion, c'est parfois la perspective d'une carrière dans ce domaine. Pour un réfugié, c'est un moyen de « s'évader » d'un territoire encerclé par des forces armées.

<https://www.youtube.com/watch?v=tExxEZArbdQ>

- **Le camp de réfugiés de Burj el-Barajneh**, dans la banlieue sud de Beyrouth. 3 diaporamas photos sur la vie dans le camp.

Portraits : <http://info.arte.tv/fr/oeil-de-la-photographe-libanaise-christina-malkoun>

## Les droits des enfants au Liban et les dures réalités du quotidien des enfants réfugiés

### Pour collège, lycée

• Des enfants réfugiés syriens vivant dans des camps au Liban ont été dotés d'appareils photos jetables pour photographier leur quotidien. Arte Journal 2015. 3 minutes.

<http://info.arte.tv/fr/liban-enfants-refugies-et-photographie>

### Collège, lycée (mais attention sujet sensible : à visionner par l'éducateur avant)

#### • Les mariages forcés des jeunes syriennes :

Un reportage sur les mariages forcés de jeunes réfugiées syriennes au Liban, la pauvreté est la cause première de ces mariages précoces. Depuis la guerre en Syrie et l'arrivée des réfugiés, les mariages de mineurs ont plus que doublé ! Certaines sont mariées à 13 ans... Arte Journal. 2016. 3 minutes.

<http://info.arte.tv/fr/les-mariages-forces-denfants-syriens-refugies>

#### • Une campagne pour dénoncer les mariages forcés au Liban :

Une vidéo de campagne choc d'une ONG libanaise a été réalisée pour sensibiliser l'opinion publique au mariage forcé et précoce des jeunes filles au Liban. Ici le reportage d'une chaîne d'actu internationale I24News sur cette campagne. 3 min.

<https://www.youtube.com/watch?v=e2FEZrScFT0>

#### • Le travail des enfants syriens dans les rues de Beyrouth :

Reportage de 7 min de The Guardian sur les enfants syriens vendeurs de fleurs dans les rues de Beyrouth, pour survivre, sans protection. Le reportage donne la parole aux enfants qui parlent de leur vie aujourd'hui et avant la guerre. (vidéo en anglais)

[https://www.youtube.com/watch?v=En70\\_oJUGeA](https://www.youtube.com/watch?v=En70_oJUGeA)

Beyrouth pendant la guerre



**Solidarité  
Laique**

Éduquées aujourd'hui, plus libres demain

du 1<sup>er</sup>  
septembre au  
16 décembre  
2016



# La Rentrée Solidaire

UN CAHIER, UN CRAYON

avec les enfants  
du Liban

[www.uncahier-uncrayon.org](http://www.uncahier-uncrayon.org)

Organisée avec :



MON PREMIER ASSUREUR



assureur militant

Sous le haut patronage de  
la Ministre de l'Éducation nationale

Avec le soutien de :

